

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010**  
**de 12 h à 12 h 25**  
**Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3038**

## **Travail et cancer de la vessie : revue de littérature**

Conférencier : Ovidiu Mihai POPOVICI, étudiant à la maîtrise (stage)  
Directeur : France LABRÈCHE, professeure au département

### *Résumé*

Le cancer est un problème majeur de santé dans la société. Le cancer de la vessie a été associé à des expositions professionnelles depuis plusieurs décennies. Il occupe la 8<sup>e</sup> place en Amérique de Nord et la 11<sup>e</sup> à l'échelle mondiale, en termes d'incidence. En travaillant avec des données de la littérature récente, notre objectif est de faire ressortir les principaux secteurs d'activité économique et les substances pour lesquelles l'exposition est liée à un risque accru de cancer de la vessie.

On a cherché dans des bases de données documentaires (Pubmed, Medline, Embase) des articles se référant aux risques dans les secteurs d'activité et à l'exposition professionnelle, publiés entre janvier 1999 et juin 2010.

Les résultats confirment des risques accrus (valeurs allant de 1,07 à 11,09) pour l'industrie chimique, les fonderies, l'industrie du transport, l'agriculture et pour des professions dans le travail du métal, le commerce et les services et le secteur de la coiffure. Pour la profession de pompier, les résultats demeurent inconstants. En ce qui concerne les substances, des risques augmentés sont associés aux amines aromatiques, aux hydrocarbures aromatiques polycycliques et aux huiles minérales.

Plusieurs des études revues comportent des limites méthodologiques (ajustement pour le tabagisme, résultats sur la mortalité plutôt que sur l'incidence, définitions variables des professions, difficultés dans la mesure des expositions). Il faudrait donc effectuer des études épidémiologiques méthodologiquement plus solides, notamment chez les pompiers et au sujet des expositions utilisées plus récemment en coiffure, tout en s'assurant que les travailleurs exposés à des cancérogènes de la vessie soient protégés adéquatement.